



Société de ski et de tourisme en montagne

Chalet refuge du Frenz

*Altitude 925 m
68820 Kruth*

*Président : Xavier BARTHEL
83 Grand Rue
68830 ODEREN
Tél: 06 21 75 62 44
xavierbarthel1@hotmail.com*

SAMEDIS DE NEIGE SAISON 2023/2024

Kruth, le 25 Septembre 2023

Le Ski Club KRUTH reprendra les cours d'initiation au ski alpin dès que l'enneigement le permettra. Les jeunes sont encadrés par une vingtaine de moniteurs, soit environ un adulte pour 5 jeunes. L'ensemble de l'encadrement est titulaire d'une licence FFS et d'un brevet de Moniteur Fédéral.

Ces cours sont ouverts à tous les jeunes à partir de 6 ans et plus. Dès que les stations ouvrent, ils se dérouleront tous les samedis après-midi dans une station des Vosges, ou si manque de neige à Klewenalp en Suisse. Les groupes sont constitués par niveau et non par âge.

A la fin de chaque sortie, un chocolat chaud (ou tisane) et un petit pain sont servis en salle. Si l'enneigement le permet, les sorties seront également assurées pendant les vacances de février, éventuellement sur une journée complète.

En principe, nous organisons au moins **une journée de ski en Suisse**. En fonction de l'enneigement nous pouvons être amenés à y aller plus souvent.

Quand nous organisons une sortie, cela veut dire que les conditions météo et sécurité le permettent. Le ski est un sport de plein air, nous demandons donc une participation régulière à nos sorties. La pérennité financière de ces organisations en dépend.

NOUVEAUTE IMPORTANTE

Ces dernières années nous constatons malheureusement une augmentation importantes des absences non annoncées. Pour exemple, l'an dernier 30 inscrits ont participé à moins de 3 sorties sur la saison. Nous budgétions chaque année un « petit » déficit qui est couvert par différentes actions menées par les bénévoles du club. La saison dernière le déficit a atteint les 2000 €.

Pour la saison à venir, nous vous demandons donc de régler, dès l'inscription, sur un chèque à part, l'équivalent de 4 sorties. Ce chèque est une avance et ne sera encaissé qu'après 4 présences de votre enfant. Par présence nous entendons bien sûr la participation à un samedi de neige, mais aussi toute absence non signalée avant le vendredi soir, sauf pour raison médicale.

Organisation des sorties

Vous serez informés par mail de la première sortie.

Ensuite, les conditions d'enneigement pouvant changer rapidement dans les Vosges, vous recevrez chaque mercredi un mail (à l'adresse que vous aurez donnée dans le dossier) précisant si la sortie a lieu ou non.

Le ramassage se fera en bus à partir de **MULHOUSE** :

HORAIRES (si problème nous contacter) :

MULHOUSE - Dépôt Chopin 7 rue des machines	<u>Départ 12h</u>
CERNAY - Parking Halle aux Chaussures	12h15
WILLER/Thur - Arrêt de bus église	12h25
RANSPACH – Restaurant Fritschi (Le Routier)	12h40
FELLERING - Place de l'église	12h50
ODEREN – Magasin « Au panier Gourmand »	13h
KRUTH - Place de l'église	13h05

Retour : départ de la station

17h

Nous nous permettons d'insister sur les points suivants. En les respectant, votre enfant pourra skier plus longtemps et en sécurité :

1 – Sécurité

Munissez votre enfant de vêtements chauds, gants, bonnet, casque, lunettes.

Le casque est obligatoire.

Les skis doivent être en bon état et les fixations réglées (insistez lors de la location).

N'oubliez pas de donner la Carte-neige à votre enfant pour chaque sortie. (elle vous sera envoyée par mail avant la première sortie)

3 – Gain de temps :

Insistez pour que le loueur vous donne des bâtons (même aux débutants car les enfants progressent vite en une saison).

Attachez les skis et les bâtons ensemble et marquez-les au nom de l'enfant.

Payez les sorties par chèque au nom du SCK à partir de la 5^{ème} sortie.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter :

Noémie au 06 37 12 04 33

Les tarifs

Le prix de la licence/assurance est intégralement reversé à la Fédération Française de Ski. L'inscription et le prix des sorties couvrent non seulement les sorties proprement dites, mais aussi la formation initiale et le recyclage périodique obligatoire des moniteurs.

Tous les moniteurs et cadres encadrent bénévolement.

1 - Inscription club :

- inscription Samedi de Neige	23,00 Euros	
- cotisation annuelle du club	20,00 Euros	43,00 Euros

2 - Assurances

Les prix assurances ci-dessous sont des prix « enfants » nés après 2008. Pour les prix adultes, et pour les couvertures, voir page 5.

Carte neige minimum obligatoire :

➤ Responsabilité civile seule BASE	50,00 €
------------------------------------	----------------

Soit l'inscription + assurance carte neige de base (43,00 + 50.00) = 93,00 €

Options Assurances facultatives :

a) Garantie partielle PRIMO

- Responsabilité civile, frais de secours sur piste, premier transport, défense recours Juridique,

➤ soit :	Inscription	43,00	
	Assurance Primo	64,00	TOTAL 107.00 €

b) Garantie totale MEDIUM

- Responsabilité civile, frais de secours sur piste, frais de soins, défense recours, location skis

Soit :	Inscription	43,00	
	Assurance Medium	73.00	TOTAL 116,00 €

Nous n'avons le droit d'encadrer que les titulaires de la licence Carte-neige. Un des 3 niveaux d'assurance (responsabilité civile seule « BASE » ou option « a PRIMO » ou option « b MEDIUM ») est donc OBLIGATOIRE
Faute de quoi l'inscription ne pourra s'effectuer.

3 - Le prix de la sortie est dû même si l'enfant monte en station avec les parents

Grâce au soutien de la ComCom de St-Amarin le prix de la sortie est de :

27 € pour les personnes habitant la Comcom de Saint-Amarin

29 € pour les personnes habitant en dehors de la ComCom de St-Amarin

Ce tarif comprend le transport, le forfait de ski, le goûter (boisson chaude + petit pain)

Les moniteurs encadrent bénévolement

**AFIN DE GAGNER DU TEMPS DANS LE BUS NOUS VOUS DEMANDONS
DE REGLER LES SORTIES PAR CHEQUE au nom du SCK à partir de la 5^{ème} sortie**

NOTA :

A la fin de la saison, les participants passeront, s'ils le désirent, les épreuves ESF (étoiles, flèches, chamois... selon leur niveau). Le cout de l'examen est pris en charge par le SC Kruth

Certificat médical

POUR LES MINEURS le certificat médical n'est plus nécessaire.

MAIS VOUS DEVEZ répondre au questionnaire médical joint au mail. Si toutes les réponses sont « NON », vous n'avez pas de certificat médical à fournir, joignez le questionnaire à l'inscription. Si une des réponses est « Oui », voyez votre médecin pour obtenir un certificat.

POUR LES ADULTES les règles ci-dessus ne s'appliquent que pour les compétiteurs.

Espérant vous compter bientôt parmi nous.

Le Président – Le Comité

Complétez les pages 5 et 6 et envoyez-les avec le questionnaire santé à :
Noemie ROOS 3 Chemin des cigognes 68550 SAINT AMARIN
Avant le 15 Octobre 2023

Demande de carte neige 2023-2024

Attention le nombre de places est limité. Elles sont attribuées en fonction de leur ordre d'arrivée et les inscriptions peuvent être closes avant la date limite.

<u>Assurance choisie</u>	<i>Enfants (2009 et après)</i>	<u>Euros</u>	
	Carte-Neige Responsabilité civile seule	50,00	<input type="checkbox"/>
	Carte-Neige Option « a PRIMO»	64.00	<input type="checkbox"/>
	Carte-Neige Option « b MEDIUM»	73.00	<input type="checkbox"/>
	<i>Adultes</i> Carte-Neige Responsabilité civile seule	55.00	<input type="checkbox"/>
	Carte-Neige Option « a PRIMO»	69.00	<input type="checkbox"/>
	Carte-Neige Option « b MEDIUM»	78.00	<input type="checkbox"/>
	<i>Familiales</i> Carte-Neige Garantie Totale	228,00	<input type="checkbox"/>

(1) Cocher la (ou les) cases correspondante(s) et, le cas échéant, indiquer le nombre désiré de chaque type de Carte-Neige.

Je soussigné (1) Nom : Prénom :

N° de voie et Rue :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone 1: N° de telephone 2 :

E-mail : (afin de recevoir les informations concernant les sorties)

Précisez les points à surveiller svp (Allergies...)

Je sollicite l'inscription de mon (mes enfant(s)) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Montant de l'inscription (A)	Montant de la carte-neige (B)	Total en € (A+B)
			43,00		
			43,00		
			43,00		
Total à régler					

Je joins en outre un cheque de 108 € par enfant. Ce chèque correspond à une avance de paiement pour 4 sorties et ne sera encaissé qu'après la 4^e sortie (ou absence non signalée) de l'enfant. Les sorties suivantes seront payées lors de la sortie.

(1) Signature : Père, Mère, Tuteur,

Inscrit au Tribunal de Thann vol. 21 folio 36-SIRET 778 925 842 00016 NAF 8551Z
 C.C.M. Haute Thur IBAN FR76 1027 8035 4000 0137 0914 507 BIC CMCIFR2A

QUESTIONNAIRE

à joindre au BULLETIN D'INSCRIPTION

Votre enfant a-t-il déjà fait du ski ? OUI NON

Votre enfant a-t-il déjà pris le remonté-pente ? OUI NON

Votre enfant sait-il faire le « chasse neige » ? OUI NON

Votre enfant sait-il skier en parallèle ? OUI NON

Votre enfant a-t-il déjà obtenu des étoiles ? OUI NON

Si OUI, laquelle ou lesquelles ?

FACTURES

S'il vous faut une facture (ex : pour le CE) en fin de saison merci de cocher cette case

Etablir des factures est encore une charge supplémentaire pour des bénévoles. Précisez exactement ce qu'il vous faut (inscription, sortie, uniquement un des deux éléments etc.) cela nous facilite le travail.

ACCEPTATIONS

Nous reconnaissons avoir été informés par le Ski Club de Kruth des 3 niveaux d'assurance possibles, à savoir niveau BASE, niveau PRIMO et niveau MEDIUM. Nous avons reçu le détail des couvertures par la Notice d'information jointe au dossier d'inscription.

Nous acceptons la publication sur le site internet du Ski Club Kruth ainsi que la page Facebook, de photos prises lors des activités du club.

Signature :